CCI MARSEILLE PROVENCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Challenge du commerce Marseille Provence

Les commerçants récompensés pour leur dynamisme !

Marseille, le 7 décembre 2015 - ***A l'occasion d'une cérémonie présidée par Jean-Luc Blanc, Vice-président CCIMP délégué à l'avenir du commerce, lundi 7 décembre à 19h30, au Palais de la Bourse, la CCI Marseille Provence a récompensé le dynamisme et les initiatives des commerçants & associations de commerçants.***

Organisé par la CCI Marseille Provence, le Challenge du Commerce Marseille Provence récompense et honore des commerçants et associations de commerçants du territoire. Chaque année, ce concours est une occasion exceptionnelle de mettre en valeur l'activité des commerçants et des associations de commerçant, en récompensant ceux d'entre eux qui excellent en termes d'innovation, de qualité, d'expansion commerciale, d'e-commerce,…

Un jury composé de personnalités aux compétences reconnues dans le domaine du commerce et de la distribution décerne des prix distincts aux commerçants et aux associations de commercants lauréats, respectivement les *Mercure Marseille Provence* et les *Trophées des Associations de Commerçants*.

A l'issue de cette première étape, la CCI Marseille Provence pourra transmettre à CCI France les dossiers les plus remarquables qui seront alors examinés par un jury national. Placé sous le haut patronage du Ministère chargé du Commerce, le Challenge du Commerce, initiative de CCI France, vise à mettre en lumière toute la richesse du secteur économique du commerce français. Chaque année, les Mercure d'Or et les Panonceaux d'Or récompensent ainsi le dynamisme et l'innovation des commerçants individuels et des unions commerciales les plus performants de France.

Nouveauté ! A l'occasion de cette soirée du Challenge du Commerce qui valorise l'excellence et le dynamisme des commerçants, la CCI Marseille Provence honore cette année l'excellence de commerçants adhérents du dispositif Esprit Client.

Les lauréats 2015 des Trophées des associations de commerçants sont :

- Catégorie *Dynamique Globale de l'association* : Les Boutiques d'Istres – Istres ; Association Rognacaise des Commerçants et Artisans
- Catégorie *Junior Association* : République des commerçants - Marseille
- Catégorie *TIC* : Les vitrines de Venelles – Venelles
- Catégorie *Fédération :* Fédération Marseille Centre

Les lauréats 2015 des Mercure Marseille Provence sont :

- La Grande Savonnerie – Marseille | Jean-Baptiste et Coralie Jaussaud
- La Siest'In – Marseille | Arnaud Jacquemart et Matthieu Sauvage
- My tailor is free – Aix-en-Provence | Guillaume Vandervoorde
- Le Bar à Vrac – Marseille | Nathalie Boudé

Les lauréats 2015 des Prix Esprit Client sont :

- Le Bistronôme (café,restaurant) – Place Sadi Carnot, Marseille
- La Chocolatière de Marseille (fabrication, vente de chocolat) – 35 rue Vacon, Marseille
- Regards (encadrement et loisir créatifs) – Boulevard du 14 Juillet, Martigues
- D'Marche (vente de chaussures) – Avenue Aristide Briand, Carry le Rouet

Pour les commerces et associations candidats et les lauréats, ce Challenge représente chaque année de véritables retombées en termes de communication et de valorisation des entreprises et des initiatives sur tout le territoire.

Contact presse - Eugénie Ricote T. +33 (0)4 91 39 34 06 P. +33 (0)6 30 38 37 42
M. eugenie.ricote@ccimp.com S. www.ccimp.com/ccimp/espace-presse

Trophées des associations de commerçants

Les Trophées des associations de commerçants récompensent les performances collectives des associations ayant au minimum 3 ans d'existence (sauf Junior association).

Le territoire Marseille Provence compte près de 125 structures. La CCI Marseille Provence s'est engagée pour organiser, structurer et accompagner ce tissu associatif. Elle accompagne, forme et délivre des appuis logistiques et financiers pour développer les initiatives. Ce concours permet de valoriser leur savoir faire, encourager leur performances et professionnaliser leurs actions.

Les Associations de Commerçants ayant leur siège dans la circonscription de la CCI Marseille Provence (ie. Bouches-du-Rhône hors Pays d'Arles) pouvaient déposer leur candidature dans l'une des quatre catégories suivantes : dynamique globale de l'association, junior association, TIC et Fédération.

La sélection des dossiers a été opérée par un jury de professionnels du monde économique local et national, selon des critères d'intérêt et de qualité parmi lesquels : la représentativité de l'association, le nombre d'adhérents, son budget, les services aux clients, les animations, la communication et l'organisation.

Chaque association lauréate reçoit un chèque de 500 €.

Les lauréats 2015 des Trophées des associations de commerçants sont :

→ Trophée « Dynamique Globale de l'association » 2015 :

- Les Boutiques d'Istres – Istres

L'association des commerçants d'Istres,qui existe depuis plus de 13 ans, a toujours fait preuve d'un réel dynamisme. L'association s'est développée, professionnalisée. Elle a su consolider des partenariats, s'adapter à son environnement, évoluer, donner confiance à ses adhérents toujours avec une féroce envie de défendre et œuvrer pour le commerce de proximité.

- Association Rognacaise des Commerçants et Artisans - Rognac

Récompensée pour son dynamisme, cette association œuvre à l'organisation de nombreux évènements destinés à unir les professionnels et à rendre plus attractif leur centre-ville et leurs commerces. L'association développe notamment depuis 2 ans l'animation Septembre en Mer en étroite collaboration avec les services de la Mairie de Rognac. Les membres du Jury ont particulièrement apprécié le site internet de l'association qui offre un espace de vente à chaque adhérent.

→ Trophée « Junior Association » 2015 : République des Commerçants - Marseille

Le jury s'est exprimé en faveur de cette junior association très active, dynamique, impliquée et ambitieuse dans la réalisation de ses projets. L'association s'attache particulièrement à réaliser un travail sur l'image pour promouvoir et booster son secteur commercial et permettre plus largement la renaissance de la rue de la République. Elle recourt notamment à son site internet www.republique.biz pour présenter la diversité de l'offre de biens et services du secteur, annoncer en temps réel les nouvelles implantations (grâce aux liens privilégiés tissés avec les principaux bailleurs), et à sa page **Facebook** pour faire la promotion des évènements.

→ Trophée « TIC » 2015 : Les Vitrines de Venelles – Venelles

L'association Les Vitrines de Venelles est particulièrement active en matière de communication et de TIC. Doté d'un site internet très performant, l'association a également développé une application mobile. En complément, la revue trimestrielle « L'Actu des Vitrines » permet la promotion efficace de ses adhérents.

→ Trophée « Fédération » 2015 : Fédération Marseille Centre

Pierre angulaire du centre-ville, Marseille Centre est un acteur incontournable de l'écosystème commercial de la ville. Le maillage associatif ne cesse de se développer puisqu'elle rassemble aujourd'hui 18 associations et 1000 adhérents. Dans un contexte complexe, la Fédération Marseille Centre a poursuivi en 2015 la dynamique engagée en 2013 grâce au partenariat signé avec le groupe HAMMERSON. Fruit de sa collaboration avec les commerçants et les associations, une série d'évènements de qualité ont ainsi réinvesti l'espace public avec l'objectif de créer du trafic dans les quartiers et dans les commerces. Ces événements se sont installés sur les places emblématiques et fédératrices qui maillent la zone touristique, mais aussi dans les commerces.

Mercure Marseille Provence

Les Mercure Marseille Provence récompensent la performance individuelle du commerçant.
A l'initiative de CCI France, les « Mercure » ont pour but de mettre en lumière toute la richesse du secteur économique du commerce français. Placé sous le haut patronage du Ministère chargé du Commerce, cette initiative valorise le dynamisme commercial, l'innovation, le savoir faire et la gestion des ressources humaines du commerçant individuel. Les commerçants du territoire pouvaient faire acte de candidature dans l'une des catégories suivante : Création ou reprise d'entreprise ; Innovation et TIC ; Accessibilité du commerce ; Développement économique et commercial ; Communication et Relation Client.
Les lauréats sélectionnés par un jury de professionnels reconnus perçoivent chacun un chèque de 1000 €.

Les lauréats 2015 des Mercure Marseille Provence sont :

→ La Grande Savonnerie – Marseille | Jean-Baptiste et Coralie Jaussaud

Cette jeune équipe hautement qualifiées aux compétences complémentaires a mis en place une stratégie commerciale particulièrement efficace : reprendre une vieille marque de cosmétique marseillaise, la rendre incontournable sur un marché très concurrentiel par sa légitime ancienneté tout en la revalorisant par le concours d'un jeune maître savonnier passionné.
Dès sa création, l'équipe se répartit les tâches, met en place des process et des formations internes, un site internet, un plan de communication (médias, salons, réseaux sociaux…).Tout en faisant le choix de se lancer à l'international (Chine & Dubaï), elle travaille également à valoriser l'authenticité en organisant des ateliers, des « évènementiels » autour de l'histoire de la fabrication de savon.
Après avoir ouvert une 2ème boutique sur Aix-en-Provence, l'équipe de la Grande Savonnerie affiche ses objectifs : développer l'intérêt pour le Savon de Marseille, devenir une marque incontournable du marché de la cosmétique de luxe abordable, offrir une relation client unique, et augmenter le taux de fidélisation de leurs clients.

→ La Siest'In – Marseille | Arnaud Jacquemart et Matthieu Sauvage

Un bar à sieste à Marseille ! Une idée audacieuse qui fait le buzz et séduit de plus en plus d'adeptes. Inspirée chacune d'un continent, les six *cabines* de siestes proposant des couchettes différentes : hamac, lite de camp, matelas, transat, accueillent derrière des murs épais et sous d'épaisses voutes les citadins en quête d'un moment de repos. Insolite, l'adresse est aussi gourmande. On y sert des produits de qualité d'une fraicheur irréprochable.

« Après avoir pris conscience de ce besoin de sieste ou de repos nous avons décidé d'y associer quelque chose qui n'avait pas encore été fait la restauration, d'où, le manger, boire, dormir, trois éléments essentiels dans une journée. Le travail étant l'élément qui permet d'assouvir les trois premiers" expliquent les créateurs.

→ My tailor is free – Aix-en-Provence | Guillaume Vandervoorde

Grâce à la techonologie 3D, *My tailor is free* démocratise le costume sur-mesure. Le concept ? Un showroom au sein duquel une cabine 3D scanne le client et enregistre en seulement 30 secondes 200 mensurations. Le client devient ensuite son propre styliste pour personnaliser entièrement son costume (tissus, coupes, doublure, boutons, fils…). 4 semaines après, le costume est livré.

Le fondateur poursuit désormais l'ambition d'élargir la gamme de produits, de développer les lieux de prises de mesures. Enfin il souhaite développer le projet de licence AVATAR 3D permettant à d'autres entreprises d'utiliser l'avatar (les mesures).

→ Le Bar à Vrac – Marseille | Nathalie Boudé

En proposant tous les produits en vrac à des clients munis de leur emballage, Nathalie Boudé, impliquée de longue date en matière de réduction des déchets et d'économie responsable et solidaire, propose ici un nouveau mode de consommation. Il permet de limiter les déchets et le gaspillage.

Le Bar à Vrac propose désormais également de consommer sur place les produits bios et locaux de l'épicerie. La cuisine du Bar à Vrac poursuit elle aussi l'objectif zero waste. Les préparations encore fraiches invendues sont ainsi transformés le lendemain et vendus à un moindre prix.

Prix Esprit Client

Nouveauté ! A l'occasion de cette soirée du Challenge du Commerce qui valorise l'excellence et le dynamisme des commerçants, la CCI Marseille Provence honore cette année l'excellence de commerçants adhérents du dispositif Esprit Client. Les quatre commerçants récompensés ce lundi 7 décembre se sont particulièrement distingués en matière d'accueil client, d'aménagement de leur établissement, de présence en ligne et font preuve d'une excellente connaissance de leur clientèle et des évènements de leur territoire.

Ainsi en obtenant les meilleurs scores des visites « client mystère », ils ont prouvé leur attachement et leur sensibilité aux fondements de la démarche « Esprit Client ».

→ Le Bistronôme (café,restaurant) – Place Sadi Carnot, Marseille
→ La Chocolatière de Marseille (fabrication, vente de chocolat) – 35 rue Vacon, Marseille
→ Regards (encadrement et loisir créatifs) – Boulevard du 14 Juillet, Martigues
→ D'Marche (vente de chaussures) – Avenue Aristide Briand, Carry le Rouet

A propos du dispositif Esprit Client :

Pour accompagner le commerçant dans sa démarche qualité, l'appropriation des nouvelles technologies et l'optimisation de son accueil de la clientèle touristique et internationale, la CCIMP a initié en 2009, en amont de l'année capitale européenne de la culture, la démarche « Esprit Client ». Une initiative conçue comme une charte qualité pour apporter aux commerçants des solutions immédiatement opérationnelles afin d'améliorer l'attractivité de leur point de vente.

Près de 5000 commerçants adhèrent aujourd'hui à cette charte qui, en échange de prestations, les engage à respecter certaines exigences. Inédite en France, la démarche a depuis été reprise par CCI France sous le programme High Hospitality Academy, actuellement déployé par 3 CCI : Bordeaux, Pays de la Loire et Alsace.

www.ccimp.com/espritclient